Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Melun, le 18 février 2019

académie Créteil

direction des services départementaux de l'éducation nationale Seine-et-Marne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Division des Personnels Enseignants
DPE 1

Affaire suivie par :
Véronique PEZZULLA
Françoise NOIRMAIN
T : 01 64 41 27 22
T : 01 64 41 26 22
F : 01 64 41 27 42

Mél : veronique.pezzulla@ac-creteil.fr
francoise.noirmain@ac-creteil.fr

20 quai Hippolyte Rossignol
77010 MELUN CEDEX

www.dsden77.ac-creteil.fr

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles et d'établissements spécialisés

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré
(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable de l'ESPE du site départemental de Seine-et-Marne
(Pour information)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

OBJET: recrutement à profil d'un enseignant assurant les fonctions brigades départementales «enfants du voyage».

Le département dispose de huit postes d'enseignants exerçant les fonctions de brigades pour accompagner, dans les mêmes conditions que les autres élèves, la scolarisation des enfants des familles itinérantes et du voyage, conformément aux articles L111-1, L122-1, L131-1, du code de l'éducation.

Un dispositif d'accompagnement est mis en œuvre par l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription de Claye-Souilly chargée du dossier et le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouveaux Arrivants et les enfants du Voyage) de Créteil. Ce dispositif prévoit des temps de formation et des temps d'échange. A l'occasion de la rentrée scolaire 2019/2020, 1 poste est à pourvoir et 2 sont susceptibles d'être vacants.

I – Les postes à pourvoir :

- **Circonscription de Torcy (1 poste)**

Postes susceptibles d'être vacant :

- **Circonscription de Ozoir la Ferrière (1 poste)**
- **Circonscription de Claye Souilly (1 poste)**

Peuvent prendre part au présent recrutement uniquement les personnels enseignants titulaires appartenant au corps à gestion départementale des professeurs des écoles et des instituteurs de Seine-et-Marne.

II/ Missions :

- Favoriser la scolarisation des enfants du voyage en milieu ordinaire par la conduite d'actions de soutien et de consolidation dans le premier degré. Les enseignants pourront être appelés à intervenir dans le second degré.

- S'inscrire dans un travail d'équipe avec des temps réguliers de concertation, de régulation, de mutualisation afin de construire des projets individualisés, concevoir et mettre en œuvre des conditions susceptibles d'améliorer la fréquentation et les résultats scolaires.

- Dans le cadre de la continuité des apprentissages, assurer le passage et le suivi des élèves du cycle 3 vers le collège.

III/ Compétences :

- Aptitude à des formes de travail diverses ;
- Compétences et connaissances souhaitées dans l'enseignement de la maîtrise de la langue auprès d'enfants ou d'adolescents non lecteurs ;
- Capacités relationnelles avérées dans la mesure où la brigade est confrontée à des situations particulières notamment des arrivées massives d'enfants mais aussi pour assurer le lien entre les familles et l'école ;
- Capacité à proposer et à rendre compte ;
- Capacité à travailler en équipe, à écouter, à synthétiser et à communiquer ;
- Connaissance des dispositifs et procédures de scolarisation des élèves enfants du voyage ;
- Aptitude à inscrire son action dans une dynamique de création et d'enrichissement d'outils pédagogiques ;
- Mobilité importante nécessitant de disposer d'un moyen personnel de locomotion.

IV/ Modalités de candidatures :

L'attention des candidats est appelée sur le fait que l'exercice desdites fonctions dans le cadre d'un aménagement du temps de travail à temps partiel n'est pas autorisé compte tenu des contraintes organisationnelles fortes.

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum-vitae) devront être adressées au plus tard **le 13 mars 2019** à l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription d'affectation actuelle. L'inspecteur de l'éducation nationale concerné, après avoir apposé son avis, devra faire parvenir la candidature **avant le 18 mars 2019** à l'attention de Madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription du Claye-Souilly – 1, rue des Vignes – 77410 Claye-Souilly.

- **Entretien avec la commission chargée de procéder au recrutement :**

Les candidats s'entretiendront **le mercredi 3 avril 2019 après-midi** avec la commission chargée de procéder au recrutement.

- **Classement des candidats et nomination :**

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées et celle placée en rang n° 1 sera retenue. La nomination sera prononcée à titre définitif au 1er septembre 2019.

Dans tous les cas, l'adéquation des compétences des candidats au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat.

Dans l'hypothèse où un candidat fait acte de candidature dans le cadre du présent appel d'offre et formule parallèlement des vœux au mouvement, ceux-ci seront neutralisés si le candidat est retenu au titre de la présente publication.

- **Régime indemnitaire :**

La nomination sur ces postes ne permet pas de bénéficier d'une indemnité particulière.

L'exercice des dites fonctions, impliquant des déplacements, ces derniers font l'objet d'une indemnisation conformément aux dispositions réglementaires.

Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,

Valérie DEBUCHY